

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 3 juillet 2014

POINT IX.3 - 3^e alinéa :

Compte-rendu des travaux de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du 25 juin 2014 : compte-rendu des travaux de la commission de la pédagogie du 12 juin 2014 : diplômes d'université

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la CFVU du 25 juin 2014

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 20 pour (unanimité) : les demandes relatives aux diplômes d'université :

- Philosophie de l'éducation
- Lutte contre les discriminations : thématiques, publics, partenaires
- Bloc opératoire, hygiène hospitalière et techniques chirurgicales
- Langue et culture italiennes.

Dijon, le 4 juillet 2014

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Alain BONNIN

*P.J. : - Relevé synthétique des avis de la CFVU
- Tableau des diplômes d'université DU - DIU*

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Relevé synthétique des votes et avis de la séance du mercredi 25 juin 2014

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 15h30.

1. Informations du Président

Les informations ayant été données lors du Conseil Académique venant de se tenir, le Président propose d'aborder l'ordre du jour de la CFVU. Pour mémoire, les informations étaient les suivantes :

- *recrutement en cours sur le poste de direction de l'ESPE, suite à la démission de Sophie MORLAIX ;*
- *jury de PACES réuni à nouveau le 24 juin 2014 pour valider les résultats après rectification suite aux problèmes rencontrés ;*
- *plusieurs dates des cérémonies de rentrée solennelle ont été fixées, sur les sites territoriaux et à Dijon (2 octobre 2014).*

2. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 16 mai 2014

Grégory WEGMANN présente le procès-verbal. Il précise que Dorian COLAS DES FRANCS a relevé une erreur dans le libellé de la délégation de Julien BRAULT. Il faut bien indiquer « Vice-Président délégué à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportives ».

Proposition faite à la CFVU : adoption du procès-verbal de la séance du 16 mai 2014, avec prise en compte de la demande de rectification

Vote CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

3. Vie étudiante :**- Présentation du projet PEPITE**

Le Président invite Pascale BRENET à venir présenter ce dossier. (*Extraits du power point diffusé.*)

Objectifs de PEPITE (Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat : regroupe 6 partenaires : UB, UFC, AgroSUP, ENSMM, ENSAM Cluny, UTBM Belfort-Montbéliard et concerne plus de 50000 étudiants) :

Développer la culture entrepreneuriale et de l'innovation dans une perspective de création, de reprise, de contribution au développement des entreprises existantes

Favoriser une pédagogie innovante : travail en mode projet, travail en équipe pluridisciplinaire, prise de risque, ouverture sur l'environnement socio-économique

Entrepreneuriat comme levier d'insertion professionnelle pour les étudiants

Un vivier d'étudiants et de connaissances et de compétences pour contribuer au développement des deux régions

Missions de PEPITE :

Ingénierie pédagogique, conception et animation en soutien aux établissements

Mutualisation des ressources, des outils et des actions entre les établissements fondateurs

Echange des bonnes pratiques et retours d'expérience, évaluation des actions

Partenariat avec les acteurs de l'écosystème régional de la création et de l'innovation (accompagnement, financement, approche sectorielle ou thématique)

Valorisation de l'entrepreneuriat dans les diplômes ou dans le supplément au diplôme

Sensibilisation :

Statut d'étudiant entrepreneur

Ateliers de travail collaboratif

Stage PEPITE sur projet de création d'entreprise étudiant

Stage sur projet de valorisation de la recherche ou sur projet innovant, stage en start-up et PME
Passeport PEPITE : supplément au diplôme traçant les activités en entrepreneuriat et innovation
MOOC « Montage du plan d'affaires »

Spécialisation et formation :

Modules de formation en master et doctorat

Formation de formateurs

Formations diplômantes : DU – LP - Master

Accompagnement et parcours entrepreneuriat étudiant :

Statut d'étudiant entrepreneur

Ateliers de travail collaboratif

Stage PEPITE sur projet de création d'entreprise étudiant

Stage sur projet de valorisation de la recherche ou sur projet innovant, stage en start-up et PME

Passeport PEPITE : supplément au diplôme traçant les activités en entrepreneuriat et innovation

Statut étudiant entrepreneur :

Délivré par le MESR après instruction par le PEPITE

Etudiants et jeunes diplômés de – 28 ans, niveau de formation minimum bac

Critère d'attribution : réalité, qualité et ampleur du projet – qualité du porteur de projet

Accompagnement par enseignant et professionnel

Accès aux ateliers de travail collaboratif

Diplôme Etudiant Entrepreneur (D2E) :

Admission subordonnée au statut d'étudiant entrepreneur, niveau bac à bac+8 et tous domaines de formation, le projet est le critère d'admission

Formation inversée

Accompagnement / enseignant et professionnel

Formation à la carte

Participation aux ateliers collaboratifs thématiques

Accès au réseau des partenaires de PEPITE

Substitution possible du projet au stage

Validation possible d'ECTS du D2E dans la formation nationale

Pascale BRENET est la coordinatrice du PEPITE BFC (contact : pascale.brenet@univ-fcomte.fr).

Grégory WEGMANN précise que le statut d'étudiant entrepreneur et le diplôme correspondant (D2E) seront étudiés dans les conseils de l'UB en septembre 2014.

Le Président rappelle que l'entrepreneuriat s'inscrit dans les missions déléguées à la COMUE.

- Compte rendu des travaux de la Commission FSDIE du 2 juin 2014 VOTE CA

Julien BRAULT, Vice-Président délégué à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportives, présente le compte rendu. De nombreux projets ont été étudiés. Pour ceux où il manquait des devis ou des factures, un report a été proposé. Pour l'aide aux élus, le critère est de 50% de taux de présence (2^{ème} année de mandat).

Liliane PELLECUER demande que la liste des membres présents ou représentés en commission FSDIE soit ajoutée au compte rendu.

La demande d'aide formulée par l'association ARTEMIS (pour « Campe ton campus ») est mise en report compte tenu du fait qu'il manque des justificatifs. Orane JUBAN revient sur ce dossier, qui serait un projet tutoré pour certains étudiants. La question de la subvention pouvant être accordée se pose. Julien BRAULT précise qu'il va se renseigner afin d'avoir toutes les précisions nécessaires sur le sujet.

Proposition faite à la CFVU : adoption du compte rendu des travaux de la Commission FSDIE du 2 juin 2014, tel que présenté en séance

Avis CEVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

- Compte rendu des travaux de la Commission FSDIE du 19 juin 2014 VOTE CA

Julien BRAULT précise que cette seconde commission du mois de juin a été très rapide et concernait 8 projets.

Proposition faite à la CFVU : adoption du compte rendu des travaux de la Commission FSDIE du 19 juin 2014, tel que présenté en séance

Avis
CEVU

Avis favorable à l'unanimité

- Compte rendu des travaux de la Commission Vie de l'Etudiant du 5 juin 2014 **VOTE CA**

Julien BRAULT, Vice-Président délégué à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportives, présente le compte rendu. Lors de la CVE, 6 associations ont été labellisées et 2 associations ont vu leur labellisation reconduite après un bilan favorable. 9 associations ont été invitées à retourner la charte des associations avant le 2 juillet 2014 pour ne pas être delabellisées.

Proposition faite à la CFVU : adoption du compte rendu des travaux de la Commission Vie de l'Etudiant du 5 juin 2014 tel que présenté en séance

Vote
CFVU

Avis favorable à l'unanimité

4. Compte rendu du groupe de travail Référentiel des études du 19 juin 2014

Grégory WEGMANN remercie les personnes ayant participé à ce groupe de travail (*Hicham ABDALLAH, François BLAIS, Maeva BROUILLON, Dorian COLAS DES FRANCS, Aline FULON, Luc IMHOFF, Liliane PELLECUER, Laurent PICHON*). Des modifications mineures ont été souhaitées et seront étudiées lors des conseils de septembre. Un bilan sur le dispositif AJAC serait fait une fois les résultats connus afin de pouvoir évaluer le dispositif.

5. Compte rendu des travaux de la commission de la pédagogie du 12 juin 2014

Le Président donne la parole à Grégory WEGMANN, Vice-Président du CEVU.
(cf compte rendu de la CP pour les précisions sur les différents dossiers)

▪ Appel à projets « Equipements pédagogiques 2014 » **VOTE CA**

Grégory WEGMANN évoque le contexte financier de cet appel à projets. Le conseil régional Bourgogne a réduit de 100000 euros sa dotation. L'enveloppe globale est donc de 800 000 euros, soit 200 000 euros de moins par rapport à l'an dernier. La répartition en 2013 était beaucoup plus simple, avec peu d'arbitrages. Pour cette année, il a fallu trouver comment répartir au mieux les crédits en fonction de l'enveloppe allouée. Les demandes recensées représentaient un total de 1267000 euros.

Grégory WEGMANN précise qu'en commission de la pédagogie, il y a eu discussion sur les montants alloués à chaque composante, compte tenu des baisses de crédits constatées.

Les 3 points suivants avaient été retenus en CP :

- en raison de la baisse de l'enveloppe : les Directeurs de composantes devront être interrogés sur le classement de leurs projets, afin qu'ils puissent réorienter leurs choix le cas échéant ;
- le Président sera sollicité sur un éventuel abondement de l'enveloppe ;
- pour l'IUT Dijon-Auxerre : une réunion plus spécifique sera organisée avec le Directeur afin d'étudier finement les projets et les financements possibles.

Grégory WEGMANN précise que les Directeurs ont bien été contactés et ont répondu. Le Président a validé un abondement de l'enveloppe de 20 000 euros. Celle-ci se trouve donc portée à environ 820 000 euros pour l'année 2014. Frédéric DEBEAUFORT, Vice-Président, a rencontré le Directeur de l'IUT Dijon-Auxerre afin de pouvoir évoquer la situation. Une enveloppe de 120915 euros pourrait être allouée à l'IUT. Grégory WEGMANN précise l'ensemble des montants prévus pour chaque composante ou service. Il rappelle que les possibilités d'autofinancement (14 718 euros au total) et les motifs de non-recevabilité de certains projets. Pour la visio-conférence notamment, cela fera l'objet d'un autre financement. Grégory WEGMANN revient sur la situation de l'UFR Langues et Communication. Il rappelle qu'en 2012, cette composante a reçu 110 163 euros au titre d'un projet pluriannuel. Ce financement était bien prévu pour 3 ans, et non 2. Pour 2014, le montant proposé est de 8129 euros. Le problème vient du fait que le projet classé en rang 1 coûte 25 402 euros. Ce projet pourrait peut-être être réalisé partiellement (il s'agit de renouvellement du parc informatique de la salle 331). Il faudrait revoir ce point avec la composante.

Grégory WEGMANN détaille en séance la répartition des crédits (total : 834 851 € dont 14 178 € d'autofinancement, soit 820 133 €) en fonction des rubriques. Le renouvellement de matériels obsolètes représente près de 65% de demandes et l'innovation pédagogique un peu plus de 18%.

Le Président rappelle qu'au-delà de cet appel à projets, il y a aussi les programmes pluriannuels d'investissement qui ont permis la réalisation de nombreux projets pédagogiques. Il remercie les deux Vice-présidents, Grégory WEGMANN et Frédéric DEBEAUFORT, pour le travail conduit sur ce dossier, qui a nécessité de vrais choix compte tenu du contexte financier.

Proposition faite à la CFVU : adoption de la ventilation budgétaire proposée pour l'appel à projets « équipements pédagogiques 2014 », telle que présentée en séance

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

▪ **Projets internationaux** **VOTE CA**

Grégory WEGMANN évoque les différents projets diplômants et non diplômants présentés en CP. Ces accords sont très classiques, avec des universités partenaires bien connues par l'UB. 3 projets concernent des accords diplômants. Sophie SALAÜN remarque que le libellé du compte rendu CP n'est pas exact pour la convention ESIREM- Ecole polytechnique supérieure de Yaoundé car il faut parler de « 1^{ère} année du cycle ingénieur » (ou 3^{ème} année d'études à l'ESIREM), et non de « 3^{ème} année du cycle ingénieur ». Cette remarque sera prise en compte.

Proposition faite à la CFVU : adoption des projets internationaux, tels que présentés en séance

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

▪ **Diplômes d'université** **VOTE CA**

➤ Le projet de création d'un DIU « Hypnose médicale et clinique » porté par l'UFR Sciences Humaines a été présenté en CP par Elise CLERC du SEFCA (Antoine BIOY, responsable pédagogique n'a pas pu venir en raison de la grève SNCF). Le rattachement à l'UFR Sciences Humaines s'explique par l'approche psychologique associée à ce DIU, monté en partenariat avec l'université de Brest qui s'occupe de la 1^{ère} année. Pour l'UB, ce sera donc une rentrée en 2015.

Proposition faite à la CFVU : adoption du projet de création d'un DIU « Hypnose médicale et clinique », tel que présenté en séance

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

➤ Le projet de création d'un DU «Lutte contre les discriminations : thématiques, publics, partenaires » porté par l'UFR Sciences Humaines a été présenté en CP par Pierre BRUNO et Elise CLERC pour le SEFCA. Ce DU est en lien avec un projet de la Ville de Dijon qui a créé l'AMACOD (Antenne Municipale et Associative de lutte Contre les discriminations) et a exprimé un besoin formatif avec la mise en place des formations pour les cadres de la ville, pour les élu-e-s de la commission extra-municipale de la ville de Dijon et, au titre du Grand Dijon, en faveur des élu-e-s volontaires des 23 communes concernées.

Proposition faite à la CFVU : adoption du projet de création du DU « Lutte contre les discriminations : thématiques, publics, partenaires» tel que présenté en séance.

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

➤ Le projet de création d'un DIU « Philosophie de l'Education » porté par l'ESPE a été présenté en CP par Sophie AUDIDIÈRE. C'est un projet original adossé à la création de la fondation de l'Institut Innovant de Formation par la Recherche (élément du laboratoire CRI, Paris Descartes, directeur François Taddéi, projet IDEFI de 8 millions d'euros). L'Institut s'engage à soutenir le projet de DIU pendant une période expérimentale de deux ans. L'engagement financier s'élève à 10 000 euros par an (soit 100 heures éq. TD, coût chargé), complété par la fourniture de locaux et de moyens de captation des enseignements, et des moyens administratifs, et ce dès la rentrée 2014. Le surcoût qui interviendrait après les deux ans serait minime (36h eqTD).

Proposition faite à la CFVU : adoption du projet de création du DIU « Philosophie de l'Education » tel que présenté en séance.

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

➤ Le projet de modifications du DIU « Bloc opératoire, hygiène hospitalière et techniques chirurgicales » concerne le public, qui est élargi et le tarif qui passe de 2500 à 3000 euros. Des précisions ont été apportées sur le budget. L'augmentation est due au recrutement de nouveaux intervenants (vacataires) experts en procédés de fabrication de matériels implantables, à l'achat de matériel adapté à la démonstration de procédés de stérilisation, à la rémunération d'intervenants professionnels du bloc opératoire pour l'encadrement des travaux pratiques et à l'aménagement d'une pièce simulant une salle d'opération.

Proposition faite à la CFVU : adoption des modifications pour le DIU « Bloc opératoire, hygiène hospitalière et techniques chirurgicales », telles que présentées en séance.

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

➤ Le projet de modifications du DU « Langue et Culture italiennes » vise à mutualiser les cours et les examens avec l'UE5 de la Licence LLCE dans un but de simplification et afin que plus d'étudiants puissent suivre ce DU. Compte tenu de l'organisation, ce DU ne « coûte » rien.

Proposition faite à la CFVU : adoption des modifications pour le DU « Langue et Culture italiennes », telles que présentées en séance.

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

Liliane PELLECUER souhaite évoquer le dossier DU/DIU d'une manière globale. On constate en effet que de nombreux projets sont présentés dans les conseils. Cela implique qu'une gestion administrative soit prévue or dans certaines UFR, il y a de nombreux DU. Le personnel de scolarité est donc sollicité. Grégory WEGMANN précise qu'il doit exister un certain nombre de DU « dormants ». Pour la gestion, il rappelle que le SEFCA apporte son expertise et son aide aux composantes. La plupart des DU compte peu d'étudiants. Pour le secteur Santé, tous les DU/DIU sont gérés par l'UMDPC-S. Il sera intéressant d'avoir les chiffres sur le nombre de DU/DIU et les inscrits.

▪ Offre de formation rentrée 2014 VOTE CA

6 points sont abordés :

➤ **DUT Techniques de commercialisation** : ouverture d'un groupe en apprentissage pour la 2ème année du DUT Techniques de Commercialisation - IUT Le Creusot. On attend la décision du Conseil Régional de Bourgogne sur ce dossier.

Proposition faite à la CFVU : adoption du projet d'ouverture d'un groupe en apprentissage pour la 2ème année du DUT Techniques de Commercialisation - IUT Le Creusot, tel que présenté en séance

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

➤ **Modifications de la fiche filière de la Licence SLIC** : ces modifications sont liées à la mise en place du cadre national des formations dans lequel on ne retrouve pas une mention SLIC mais deux mentions (SL et IC). L'équipe pédagogique a donc souhaité se mettre en conformité avec cette nouvelle organisation dès la rentrée afin de proposer aux étudiants deux parcours identifiés. Cela génère un surcoût qui sera compensé par la réduction des groupes. On est ici dans la spécialisation progressive avec L1 – L2 commune et L3 différenciée.

Proposition faite à la CFVU : adoption des modifications de la fiche filière SLIC, telles que présentées en séance

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

➤ **Fiche filière pour le Master Musicologie parcours Musicologie de la création et performance (finalité Recherche)** : ce Master ouvrant à la rentrée 2014, une fiche filière doit être établie.

Proposition faite à la CFVU : adoption de la fiche filière pour le Master « Musicologie », telle que présentée en séance

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

➤ **Fermeture du Master 2 Analyse et gestion des politiques sociales (AGEPOS) – mention Sociologie** : Grégory WEGMANN rappelle que cette fermeture a été votée par le CA de l'UFC. Le conseil d'UFR Sciences Humaines a pris acte de cette décision lors de sa réunion du 5 juin 2014. Dorian COLAS DE SFRANCS précise qu'il n'y pas eu de vote formel. Ce Master étant géré par l'UFC, il n'était pas possible pour l'UB de le maintenir.

Proposition faite à la CFVU : adoption de la fermeture du Master 2 AGEPOS pour la rentrée 2014

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

➤ **Modifications de fiches filières** : diverses demandes ont été transmises par les composantes pour la rentrée 2014.

Proposition faite à la CFVU : adoption des modifications de fiches filières

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

➤ **Préparation aux concours enseignants 1^{er} degré** : Grégory WEGMANN précise que ce dispositif de préparation a été présenté en CFVU le 16 mai 2014. Des ajustements ont été apportés depuis afin que 4 groupes spécifiques puissent être créés sur chaque site de l'ESPE, ce qui représente un total d'heures de 336 heures (84 X 4). Ceci est une hypothèse prenant en compte un maximum d'heures pour préparer les étudiants mais peut-être que tout ne sera pas nécessaire. Cela sera en fonction du nombre d'inscrits dans cette préparation. Compte tenu de la mise en place des nouvelles modalités de concours (placé à la fin du M1 alors qu'avant c'était en fin de M2), ce dispositif est « temporaire ». Le fait d'avoir une préparation pour accompagner les étudiants échouant au concours est important. Les cas individuels étant de plus très divers, il faut un dispositif assez souple.

Proposition faite à la CFVU : adoption de la mise à jour du dispositif de préparation pour les concours enseignants du 1^{er} degré, tel que présenté en séance

**Avis
CFVU**

Avis favorable à l'unanimité

▪ **Offre de formation rentrée 2015 VOTE CA**

Grégory WEGMANN rappelle que ce projet est en lien avec la Licence professionnelle Distrisup qui marche très bien depuis son ouverture en 2010. Il s'appuie sur les Masters Administration des Entreprises (M1) et Marketing (M2) et vise deux profils : chef de secteur, directeur de magasin. Il existe une incertitude sur la décision du Conseil régional de Bourgogne quant à l'autorisation d'ouvrir cette formation en apprentissage qui sera connue ultérieurement. Comme c'est un parcours, il pourra être directement intégré dans la future offre de formation de l'UB.

Proposition faite à la CFVU : adoption du projet de création d'un parcours DISTRISUP en alternance (contrat d'apprentissage) au sein du Master mention Sciences du Management spécialité Marketing

**Avis
CFVU**

Avis favorable à l'unanimité

▪ **Conventions pédagogiques VOTE CA**

➤ Convention entre l'Université de Bourgogne (PSIUN) et les Universités de Franche-Comté, Lorraine, Reims Champagne-Ardenne relative à la Fédération Interuniversitaire du télé-enseignement de l'Est (FIT-EST)

Grégory WEGMANN rappelle que cette convention vise à régler la répartition des enseignements à distance entre 4 universités du Grand Est afin d'éviter toute concurrence. Il manquait des éléments qui ont depuis été validés. Une question est posée par Philippe MONNERET sur le Master Français Langues étrangères (FLE). D'autres universités voulaient ouvrir cette même formation, ce qui peut être problématique pour l'UB. La convention peut-elle régler cette difficulté? La question sera posée au CFOAD.

**Avis
CFVU**

Avis favorable à l'unanimité

➤ Convention entre l'Université de Bourgogne, la Région Bourgogne et le CHU Dijon relative à l'universitarisation de la formation des infirmier(e)s anesthésistes diplômé(e)s d'Etat (IADE), en vue de la délivrance du grade de Master

Grégory WEGMANN précise que le Pr GIRARD a présenté cette convention. Le dispositif d'universitarisation de la formation des IADE avait déjà été évoqué en juin 2013. Le grade de master leur sera délivré à l'issue de leur formation si le cursus est validé. L'inscription à l'UB est facultative mais sera fortement conseillée.

**Avis
CFVU**

Avis favorable à l'unanimité

➤ Mise à jour de la convention régissant la scolarité des étudiants de la classe préparatoire à l'ENS CACHAN (Filière D2) du lycée EIFFEL inscrits en Licence à l'UFR Science économiques et de Gestion

Grégory WEGMANN indique que la convention a été mise à jour compte tenu de l'ouverture d'une L1 Economie et d'une L1 Gestion à la rentrée. Cela concerne plus la filière Economie.

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

- Projet de convention individuelle permettant à un étudiant de L1 Economie ou de L1 Gestion d'effectuer un stage d'observation en classe préparatoire à l'ENS CACHAN (D2)

Grégory WEGMANN précise que là encore cela concerne surtout la filière Economie.

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

- Convention entre l'Université de Bourgogne (UFR SVTE) et l'Université de La Réunion (UFR ST) visant à faciliter la poursuite d'études d'étudiants de biologie de l'UFR ST dans les filières L3 BGSTU et MEEF SVT.

Grégory WEGMANN présente le dispositif qui permet d'accueillir des étudiants. Constatant qu'il n'y avait pas de poursuite d'études possible au niveau master à la Réunion, ce partenariat a été proposé par un enseignant qui était auparavant à l'UFR SVTE. Les premiers étudiants arriveront à la rentrée (L3 et master MEEF).

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

- Conventions entre l'Université de Bourgogne (UFR Médecine) et les Universités d'Auvergne, Lorraine et Strasbourg pour l'accueil d'étudiants classés en rang utile à l'issue de la PACES, filière « Odontologie » (chiffre fixé en fonction du numerus clausus Odontologie attribué à Dijon, soit respectivement 10, 8 et 6)

Grégory WEGMANN précise que ces conventions sont signées tous les ans compte tenu du fait que l'UB n'a pas de filière d'odontologie.

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

- Avenant à la convention entre l'Université de Bourgogne (IAE Dijon) et AgroSUP Dijon relatif au déroulement du double cursus Master Administration des Entreprises – Diplôme d'Ingénieur AgroSUP Dijon

Grégory WEGMANN indique que cette convention est régulièrement mise à jour en raison de l'évolution des maquettes des diplômes concernés. L'expression « double diplôme » employée dans le projet de convention pouvant prêter à confusion, elle a été remplacée. C'est une opportunité pour les ingénieurs de se former en parallèle au Master Administration des Entreprises.

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

6. Calendrier universitaire 2014-2015 : finalisation des travaux VOTE CA

Il est précisé que pour ce dossier « calendrier universitaire 2014-2015 », il manquait plusieurs dates lors de la dernière CFVU. Une mise à jour a donc été faite. Les dates pour les Masters en Sociologie ont été obtenues auprès de l'UFC. Les données seront consolidées après le vote du CA afin qu'elles soient disponibles et mises en ligne. Cela est très utile pour les étudiants et les différents services de l'université.

Proposition faite à la CFVU : adoption des calendriers universitaires proposés par les composantes pour l'année 2014-2015 (compléments aux travaux de la CFVU du 16 mai 2014), tels que présentés en séance.

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

7. Convention de financement du PePS pour l'année 2014-2015 **VOTE CA**

Grégory WEGMANN présente cette convention qui vise à financer le PePS à hauteur de 24 000 euros, avec 12 000 euros prévus pour l'encadrement pédagogique et 12 000 euros pour l'encadrement médical et sportif. Lionel CROGNIER précise que le PePS accueille 130 jeunes, issus de différentes composantes. Un partenariat avec le CREPS, qui est situé à côté de l'UFR STAPS, pourrait être envisagé.

Proposition faite à la CFVU : adoption de la convention de financement, telle que présentée en séance

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

Le Vice-Président de la CFVU

validé

Grégory WEGMANN

DU – DIU

CP 12 juin 2014 et CFVU 25 juin 2014

INTITULÉ	PORTEURS DU PROJET	DETAILS DE LA DEMANDE : objectif / public / organisation	CP	AVIS CFVU
<p>Demande de <u>création</u> d'un Diplôme Inter-Universitaire (DIU)</p> <p>«Hypnose médicale et clinique»</p>	<p>UFR Sciences Humaines - Responsable de la formation Antoine BIOY</p>	<p>La formation à la prise en charge globale du patient constitue un enjeu de santé très important, à laquelle répond la formation à la pratique de l'hypnose. Dans ce cadre, nous proposons une formation universitaire complémentaire de haut niveau permettrait aux professionnels de santé engagés dans des suivis de patients de disposer d'une formation solide à la fois pratique et théorique.</p> <p>Le contenu de cette formation sera axé autour de principaux axes qui structurent l'hypnose médicale actuellement :</p> <p>prise en charge de la douleur, de l'anxiété, des troubles du comportement peu ancré, et de certains troubles psychosomatiques. Les principaux champs seront également abordés : soins médicaux et infirmiers généraux, anesthésie, dermatologie, obstétrique, pédiatrie, soins palliatifs...</p> <p>L'enseignement de haut niveau proposé a pour objectif la formation de professionnels formés à la pratique de l'hypnose médicale (en lien avec des soins) et clinique (plus en lien avec les aspects psychologiques de l'accompagnement du patient). Chacun pourra mettre en application les savoirs et compétences acquis en fonction des objectifs fixés par sa fonction (médecin, infirmier, sage-femme...), dans le cadre des lois et réglementations qui guident son exercice professionnel.</p> <p>Objectifs de la formation :</p> <p>Acquérir une formation complète et de qualité à la pratique de l'hypnose médicale et clinique</p> <p>Apporter aux praticiens des connaissances scientifiques précises sur les</p>	<p>Pas d'observations particulières</p> <p>Des précisions ont été données sur le budget. Les frais de formation spécifiques sont fixés à 2300 ou 1300 euros selon la situation</p> <p>(+ droits universitaires).</p>	<p>FAVORABLE A L'UNANIMITE</p>

		<p>phénomènes mis en jeu en hypnose et ses modalités d'action Transmettre des compétences de modalité d'intervention hypnotiques selon le type de trouble traité <i>Public visé :</i> Professions médicales, paramédicales et dentaires exerçant une activité professionnelle dans le secteur de la santé. Les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement autorisé par le comité pédagogique. Elle est accessible aux salariés dans le cadre du plan de formation, en Congé Individuel de Formation ou à titre individuel. <i>Pré-requis :</i> La formation est ouverte d'un doctorat de médecine ou en dentisterie, d'un diplôme d'état ou d'un autre titre équivalent (sur dossier). Elle est aussi ouverte aux étudiants en cours de cycle après avis du comité pédagogique (internes, infirmiers anesthésistes...).</p> <p>Effectifs attendus 2014 2015 2016 2017 Formation continu 10 15 20 25</p> <p>ORGANISATION DE LA FORMATION L'enseignement est de 140 heures, réparties en 6 UE</p> <p>Frais de formation : droits universitaires + 2300 euros par stagiaire pris en charge / 1300 euros pour un congé à titre individuel</p>		
<p>Demande de création d'un Diplôme Inter-Universitaire (DIU)</p> <p>«Philosophie de l'Education»</p>	<p>ESPE DIJON</p> <p>- Responsable de la formation Sophie AUDIDIÈRE</p>	<p>Ce DIU, unique en France, propose d'apprendre à <i>maîtriser des outils conceptuels et technologiques pour penser et renouveler nos pratiques d'enseignement</i>, dans le contexte des récentes évolutions technologiques, politiques et anthropologiques. Les cours sont ancrés dans l'actualité de la recherche philosophique. Ils visent à renouveler les ressources conceptuelles et à soutenir l'inventivité pédagogique des professionnels et futurs professionnels de l'éducation. La formation propose d'expérimenter des voies pédagogiques alternatives, en particulier par des nouvelles technologies. La pédagogie de la formation est la formation par la recherche, qui suppose des étudiants acteurs, producteurs de savoirs et coproducteurs</p>	<p>Pas d'observations particulières</p>	<p>FAVORABLE A L'UNANIMITE</p>

		<p>de leur formation.</p> <p>L'objectif général de la formation est de doter les étudiants d'une maîtrise de niveau professionnel des concepts à l'œuvre dans les métiers de l'éducation et de renforcer leur créativité pédagogique. Cet objectif s'atteint par l'exercice corrélé de la réflexion philosophique, de l'expérimentation pédagogique (de la part des enseignants et de la part des étudiants en situation de pratique autoformatrice) et l'usage de certaines technologies.</p> <p>En formation permanente, le public est potentiellement constitué de tous les professionnels de l'éducation souhaitant renforcer, premièrement, leurs compétences en analyse de leur pratique professionnelle et de son inscription dans la société, deuxièmement, leur maîtrise et leur créativité pédagogique</p> <p>En formation initiale, le public est constitué d'étudiants déjà avancés au niveau de la licence, dans toutes les disciplines, et souhaitant acquérir une formation complémentaire à leur formation disciplinaire, sans pour autant s'engager dans un cursus complet de Master</p> <p>Chaque module de formation est dispensé sous la forme de trois jours de cours en formation intensive 15-17 octobre 2014 ; 17-19 décembre 2014 ; 4-6 février 2015 (pour la première année).</p> <p>Les TD ont lieu sous forme de projets collectifs encadrés par les enseignants. Pour leur travail les étudiants ont à leur disposition les locaux, la plateforme collaborative et les moyens de transmission de l'IIFR (CRI, Paris Descartes). Tout le programme est réalisable en une année. La formation comprend 3 modules obligatoires de 2 x (8h de CM + 5h de TD), soit un total de 102h éq. TD.</p> <p>Effectifs attendus: phase expérimentale : 10 Frais de formation : droits universitaires + 1000 euros</p>		
<p>Demande de création d'un Diplôme Universitaire (DU)</p> <p>«Lutte contre les discriminations :</p>	<p>UFR Sciences Humaines</p> <p>- Responsable de la formation Pierre BRUNO</p>	<p>La formation cherche à répondre aux besoins des différentes structures en termes de lutte contre les discriminations et vise pour cela trois objectifs</p> <p>Fournir les connaissances de base (juridiques, sociologiques, etc.) pour les salariés des secteurs publics et privés et pour les bénévoles</p>	<p>Pas d'observations particulières</p>	<p>FAVORABLE A L'UNANIMITE</p>

<p>Thématiques, publics, partenaires»</p>		<p>Former les personnels à la prévention et au traitement concret de cas de discriminations.</p> <p>S'appuyer sur les expériences locales pour réfléchir sur des exemples concrets et modèles de politiques locales de luttés contre les discriminations</p> <p>Professionnels concernés :</p> <p>tout public évoluant dans des secteurs en lien avec la lutte contre les discriminations (associatif, fonction publique, RRH du privé...).</p> <p>Effectifs attendus 2014 2015 2016 2017 Formation continue Entre 12 et 18 idem idem</p> <p>ORGANISATION DE LA FORMATION L'enseignement est de 140 heures, réparties en 4 modules de 5 journées consécutives, de chacune 7 heures.</p> <p>Frais de formation : droits universitaires + 2200 euros par stagiaire</p>	<p>Une lettre de soutien de la ville de Dijon a été présentée en séance ainsi qu'un budget mis à jour (pas d'incidence sur les frais de formation).</p>	
<p>Demande de modification d'un Diplôme Inter-Universitaire (DIU)</p> <p>«Bloc opératoire hygiène hospitalière et techniques chirurgicales »</p>	<p>UFR Sciences de Santé</p> <p>- Responsable de la formation Pr Pierre TROUILLOUD</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elargir le public concerné : ouverture aux pharmaciens et aux professionnels ayant l'expérience de la chirurgie. (Jusque-là, ce DIU était exclusivement ouvert aux médecins). - Introduction d'un nouveau module : « pharmacie et implants chirurgicaux ». - Augmentation du tarif du DIU : passage de 2500 à 3000€ qui se justifie par l'ajout du nouveau module et notamment de la prise en charge de la rémunération de nouveaux intervenants 	<p>Une remarque est faite sur l'augmentation de 500 € des frais. Il sera demandé au responsable du DIU les raisons de ce coût.</p>	<p><i>(les précisions sur le budget sont données en séance)</i></p> <p>FAVORABLE A L'UNANIMITE</p>

<p>Demande de modification d'un Diplôme Universitaire (DU)</p> <p>«Langue et Culture italiennes »</p>	<p>UFR Langues et Communication</p> <p>- Responsable de la formation</p> <p>Michelle NOTA</p>	<p>"Rééquilibrage" des enseignements et des contrôles des connaissances en tenant compte des différentes mutualisations et modalités d'examens des cours sur lesquels le DU est adossé, et pour permettre aux candidats venant complètement de l'extérieur de passer le diplôme dans de bonnes conditions. Le DU étant totalement adossé à d'autres enseignements, il n'y a pas de coût induit.</p>	<p>On note une remarque sur le fait que l'objectif du DU peut paraître peu clair compte tenu de la double orientation langue / culture. Le porteur de projet et des membres de la CP ont apporté des éléments de réponse en séance</p>	<p>FAVORABLE A L'UNANIMITE</p>
--	---	---	---	---------------------------------------